

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **Société SAS MELEANA** dont le siège social est à CERGY la somme de **300,00 Euros (Trois cents Euros)** représentant la cotisation pour la période du 26 septembre 2016 au 25 septembre 2017.

Fait à Paris, le 26 septembre 2016

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

